

Prélude à Grand-Puy Ducasse

Pauillac
Millésime 2019



Histoire

Trois grandes parcelles situées sur les meilleurs terroirs de Pauillac forment le vignoble de ce Grand Cru Classé. On doit cette configuration originale à son fondateur, Pierre Ducasse, éminent avocat qui, par rachat et héritage, sut rassembler sous un même nom ce splendide vignoble au XVIII^{ème} siècle.

A sa mort en 1797, son fils, Pierre, se retrouve, pour la seule commune de Pauillac, à la tête d'une exploitation de soixante hectares dont près des deux tiers sont plantés en vignes, nommée Ducasse-Grand-Puy-Artigues-Arnaud. Le domaine fut classé en 1855 sous le nom d'Artigues Arnaud.

Prélude à Grand-Puy Ducasse est le second vin du Château Grand-Puy Ducasse, travaillé avec le même soin que le premier vin mais assemblé avec des raisins issus de vignes plus jeunes.

Terroirs

Des terroirs de graves typiques de Pauillac, silico-graveleuses pour le Cabernet-Sauvignon et des graves plus argileuses pour les Merlots. Trois grandes parcelles situées sur la commune de Pauillac. Au nord, les vignes sont voisines de celles de Mouton, Lafite et Pontet-Canet. Au centre, elles occupent une partie du bourdieu "Grand-Puy". Au sud, elles sont situées sur le plateau de Saint-Lambert.

Appellation

Pauillac

Mode de culture

Gestion parcellaire des sols et du vignoble. Lutte raisonnée (certifiée) et respect des équilibres environnementaux. Engagement dans le SME (Système de Management Environnemental). Certifié Haute Valeur Environnemental de niveau 3 et ISO 14001 en tant que membre du SME depuis le millésime 2016.



Âge moyen du vignoble

26 ans

Surface

40 hectares

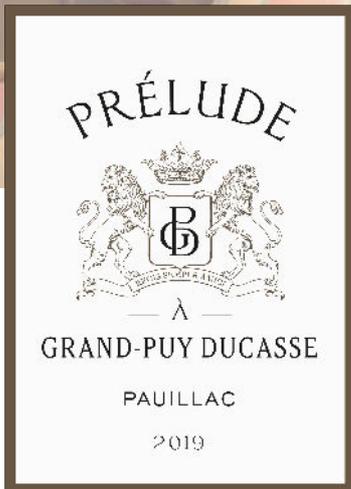
Densité de plantation

10 000 pieds / hectare

Assemblage

51% Cabernet Sauvignon

49% Merlot



Conditions météorologiques

2019 est un très joli millésime, solaire ! L'hiver sec et plus doux que la moyenne de saison a laissé place ensuite à un printemps pluvieux aux nuits fraîches. Le débourrement et la floraison ont donc été relativement précoces. L'état sanitaire du vignoble est resté très bon. Comme en 2016 et 2018, l'été a été caractérisé par des températures élevées, ponctué de peu de pluie (deux épisodes salvateurs en juillet et en août). C'est un millésime de climat autant que de terroir. Les raisins sont excellents et d'une richesse que l'on aimerait trouver tous les ans ...

Stades phénologiques

Débourrement : autour du 18 mars 2019
Floraison : autour du 27 mai 2019
Véraison : autour du 23 juillet 2019

Vendanges

Merlot : du 23 septembre au 2 octobre 2019
Cabernet Sauvignon : du 2 au 10 octobre 2019

Vinification

Après les vendanges manuelles en cagettes et un premier tri à la vigne, les raisins sont à nouveau triés à l'aide d'un dispositif de tri optique de dernière génération. La vinification est réalisée en cuves inox thermorégulées.

Une partie des lots opère sa fermentation malolactique en barriques neuves. L'ensemble du premier vin est élevé en barriques de chêne français, renouvelées à hauteur de 35 % de bois neuf pour ce millésime.

L'équipe

Directrice Exécutive et Œnologue

Anne Le Naour

Oenologue Conseil

Hubert de Boüard

Responsable d'Exploitation

Benjamin Cassoulet



Château Grand-Puy Ducasse

4 quai Antoine Ferchaud BP23 - 33250 PAUILLAC

T +33 (0)55 56 59 00 40

www.grandpuyducasse.fr - contact@cagrandscrus.fr